

Les ouvriers unis de la sidérurgie, considérant les problèmes mondiaux que sont la faim et la sous-alimentation, condamnent toute politique entraînant des réductions non nécessaires dans la production des produits alimentaires, ainsi que toute politique de stockage risquant d'amener la détérioration des produits conservés.

Il s'agit là d'un problème qui transcende les partis politiques et les divergences d'opinions en matière économique susceptibles de diviser les Canadiens; il nous unit tous, quelle que soit notre origine, notre profession, nos aspirations de promotion personnelle, dans un commun sentiment de solidarité qui nous impose de participer pleinement au mouvement international en faveur d'une action commune.

Voilà pourquoi j'appuie aussi en général l'assistance que le Canada procure aux citoyens d'un pays au lieu de la donner directement à un gouvernement étranger. De cette façon, nous pouvons réprover les politiques d'un autre gouvernement sans que cela nous empêche d'aider une population dans le besoin afin qu'elle ne souffre pas des erreurs commises par ses dirigeants. Nous avouons qu'une politique de ce genre pose un problème important, soit qu'il faut s'assurer que ces citoyens en profiteront vraiment et que le gouvernement en question n'en fera pas mésusage. C'est dans cet esprit et avec cette intention que toute initiative du gouvernement fédéral en vue de fournir de l'aide à la population d'un pays mérite notre soutien.

J'accueille donc ce projet de loi avec satisfaction, principalement parce qu'il crée les conditions favorables à une haute productivité de nos céréaliculteurs. Une productivité forcément et finalement élevée, tels doivent être le slogan et l'objectif de chaque cultivateur dans toutes les régions du Canada dans les années à venir. Il faudra rejeter désormais toute politique gouvernementale, comme celle que le présent gouvernement appliquait déjà, qui viserait à payer les cultivateurs pour qu'ils s'abstiennent de produire la principale indispensabilité de la vie. Il faudra adopter plutôt l'attitude énoncée avec tant d'éloquence par feu le président Kennedy quand il disait:

Je ne considère pas... les excédents agricoles comme un problème. Je les considère comme une chance... Je crois que les agriculteurs peuvent apporter au monde plus de crédit, plus d'endurance et de bonne volonté, plus de chances de paix que presque tout autre groupe, si nous reconnaissons que les aliments sont la force, la paix et la liberté, qu'ils sont la main tendue que nous pouvons offrir aux peuples du monde entier dont nous désirons la bienveillance et l'amitié.

C'est dans cet esprit que j'accueille cette loi et que j'exprime l'espoir profond que le gouvernement répondra par ses actes à l'intense préoccupation que ressentent, je crois, tous les Canadiens à l'égard des nations pauvres du monde.

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, j'aimerais profiter de ce débat pour exprimer certaines de mes vues sur la question de la manutention et de la production des céréales. J'aimerais le faire avant que le ministre ne mette fin au débat.

Le bill C-10 vise à augmenter les paiements anticipés en espèces de \$6,000 à \$15,000. Selon le décret qui a fixé les contingents d'après le nombre d'acres aux fins des paiements anticipés à 10 boisseaux pour le blé, 20 boisseaux pour l'orge et 20 boisseaux pour l'avoine à un taux de \$1.50 pour le blé, 90 cents pour l'orge et 70 cents pour l'avoine, un agriculteur qui demande un paiement anticipé, s'il est un producteur de blé, doit avoir environ 1,000 acres pour avoir droit à un paiement maximum de \$15 par acre. J'aimerais demander au ministre si cette formule ne pourrait pas être modifiée pour tenir compte des producteurs du Manitoba, dont l'exploitation sera probablement moins

Grain—Paiements anticipés

importante que celle des producteurs des autres provinces de l'Ouest.

● (2050)

Bien que je croie que le ministre avait l'intention de présenter ce bill comme une mesure de simple rajustement, je suis d'avis qu'il constitue aussi une reconnaissance de l'augmentation des coûts de production à laquelle doivent faire face tous les agriculteurs de l'Ouest.

La circonscription de Provencher est située dans la région dite «désignée» de la Commission canadienne du blé, mais elle est quand même un grand importateur. Les coûts de production du bœuf, de la volaille—et j'hésite à mentionner les œufs étant donné l'attitude du gouvernement à l'égard de ce produit—ont augmenté au cours des dernières années. Je propose que le ministre envisage un programme de stabilisation pour les autres produits agricoles dans la région où la Commission du blé exerce son action.

Étant donné la crise mondiale de l'alimentation qui existe aujourd'hui, il nous appartient, puisque nous sommes l'un des rares pays ayant des excédents, de produire des aliments en quantité suffisante pour nourrir les affamés. Les effets de cette crise, on s'en rend facilement compte si l'on songe que des milliers de personnes n'ont pas mangé aujourd'hui ni hier.

Pourtant, le gouvernement a délibérément entrepris un programme de réduction de la production, en réponse à ce qu'il croyait être une situation excédentaire. Le programme LIFT a été mis sur pied pour calmer les électeurs de l'Ouest et nous nous retrouvons maintenant non seulement devant une «pénurie de liquidités» mais aussi dans une période difficile pour l'industrie du bœuf. C'est en grande partie l'initiative du gouvernement qui nous a menés là. Il devra faire preuve de meilleur jugement s'il veut que les agriculteurs de l'Ouest canadien aient les fonds nécessaires pour produire le plus possible et aider à soulager la faim dans le monde.

J'appuie l'idée de créer une banque internationale d'aliments avec une participation importante du Canada. La charge doit cependant être répartie entre les pays industrialisés, monsieur l'Orateur, y compris les nouveaux riches du Moyen-Orient qui devraient faire une contribution en espèces en vue de créer cette banque.

De par sa nature cyclique, l'agriculture ne peut pas être régularisée et le gouvernement devrait penser sérieusement à accorder une aide financière aux agriculteurs canadiens pour stabiliser la production. Il convient toutefois de bien faire comprendre aux consommateurs que cette aide ne doit pas être considérée comme une subvention à l'agriculture, mais plutôt comme une subvention à la consommation. On n'accorde cette aide à l'agriculteur que pour lui permettre de réaliser un bénéfice raisonnable. Il faut que cela soit consigné clairement au compte rendu.

Le bill C-10 n'aurait peut-être pas été nécessaire sous sa forme actuelle si le paiement initial avait été plus élevé. Celui-ci a été modifié récemment, mais nous conservons le quota des trois boisseaux qui oblige bien des agriculteurs à vendre leurs grains sur le marché libre.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, j'aimerais signaler au gouvernement que pour rester viable, l'agriculture doit être dans une position bénéficiaire. Il faut accroître la production pour essayer de résoudre le problème de la famine dans le monde, mais pas aux dépens de l'agriculteur.